

Le très hon. MACKENZIE KING: Adversaire très redoutable.

L'hon. M. HANSON: Source d'aide opportune en temps de difficultés.

Le très hon. MACKENZIE KING: Si ma mémoire est fidèle, c'était un des membres de son parti que, de votre côté de la Chambre, nous jugions des plus habiles au cours d'une discussion.

L'hon. M. HANSON: C'était un bon orateur, je le reconnais.

Le très hon. MACKENZIE KING: Le comité en général convient que nous avons fait une excellente nomination en choisissant M. Garland pour occuper ce poste, j'en suis certain.

Il y a quelques instants le leader de l'Opposition a entendu l'un de ses partisans de Toronto définir les aptitudes qu'un ambassadeur compétent devrait posséder, c'est-à-dire le genre d'hommes qui existaient à l'époque de Palmerston et de Canning. Il a mentionné entre autres choses l'aptitude à se faire des amis. Le chef de l'opposition vient de nous dire que M. John Hall Kelly possède cette qualité à un haut degré.

L'hon. M. HANSON: C'est un très joyeux compagnon.

Le très hon. MACKENZIE KING: Le caractère sympathique de M. Kelly lui a sans doute permis d'obtenir des renseignements qu'on aurait refusés à une personne moins sociable et d'esprit moins irlandais qu'il ne l'est à certains égards.

M. DOUGLAS (Weyburn): C'est une vérité de La Palice que de dire que nous traverserons des jours difficiles. Le premier ministre a déclaré à la Chambre, il y a quelques jours que, de l'avis de certains spécialistes, non seulement l'invasion de la Grande-Bretagne est possible mais qu'elle pourrait bien s'accompagner d'attaques contre Gibraltar et Singapour. Personne ne sait exactement à quel point la guerre peut s'étendre. Les Canadiens réfléchis doivent se demander, devant l'expansion possible du conflit à des zones de plus en plus étendues, si certaines parties du Canada ne sont pas exposées, je ne dis pas à l'invasion, mais à divers genres d'attaques.

Maintenant, je me permets de poser au premier ministre deux questions auxquelles je sais qu'il n'est pas possible de répondre complètement. Pourrait-il me dire tout d'abord si les plans de la route projetée vers l'Alaska sont achevés, si les travaux sont commencés, et dans le cas de l'affirmative, quel est le

mode de financement adopté par le Canada et les Etats-Unis? Quand le projet sera-t-il réalisé?

Ma deuxième question a trait aux plans formulés par la commission de défense. Ici encore, nous ne pouvons nous attendre que le premier ministre nous révèle le nom des endroits où l'on construira des ouvrages de défense. La Chambre des communes a néanmoins le droit de savoir si l'on exécute certains plans. La commission de défense a parcouru le pays au son des fanfares; le peuple se sentirait rassuré de savoir que l'on donne suite aux plans arrêtés. Dans ce cas, on devrait nous faire connaître certaines dispositions d'ordre financier prises par le Canada et les Etats-Unis, si les travaux sont en cours ou sur le point de commencer et le coût approximatif pour les deux pays. Il y a là matière à déclaration de la part du premier ministre. Je me rends compte qu'il doit user de discrétion lorsqu'il nous communique des renseignements de cette nature, mais il devrait nous en dire suffisamment pour faire comprendre au comité et au pays que rien n'est négligé quant à l'organisation de la défense mutuelle du Canada et des Etats-Unis, au cas où les événements se précipiteraient.

Le très hon. MACKENZIE KING: J'ignore si mon honorable ami était à la Chambre hier soir, mais j'ai tâché de donner à une question analogue une réponse, consignée au hansard d'hier. J'ai parlé du travail accompli par la commission de défense canado-américaine et j'ai défini l'attitude du Gouvernement en ce qui concerne la divulgation des plans arrêtés par la commission. Je n'ai pas spécialement mentionné les bases aériennes situées sur la route de l'Alaska, mais je puis dire à mon honorable ami que le Gouvernement aménage des bases conformément aux plans de la commission.

M. DOUGLAS (Weyburn): J'avais à l'idée la route de l'Alaska plus que les bases aériennes.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je puis fournir les renseignements que je possède. A la recommandation de la commission de défense canado-américaine, le gouvernement canadien a pris des mesures en vue d'aménager complètement des champs d'atterrissage, de les munir d'éclairage, de dispositifs radiophoniques, d'outillage météorologique et des logements voulus pour le personnel, à Grande-Prairie, Fort St. John, Fort-Nelson, Watson-Lake, White-Horse, Prince-George et Smithers. Ces champs d'atterrissage faciliteront le voyage des avions, des Etats-Unis ou du Canada, en Alaska. Ils serviront au commerce autant qu'à la défense.